# **Manuel BVR**

Bulletin de versement orange avec numéro de référence en CHF et en EUR





### Service à la clientèle BVR

### Conseil et vente

Téléphone +41 848 888 900 (tarif normal)

### **Contact Center conseil et vente**

Téléphone +41 848 848 424 Téléfax +41 58 667 66 00

E-mail postfinance@postfinance.ch

### Tests de justificatifs et bon à tirer

PostFinance SA Back office Prestations TP Engehaldenstrasse 35 3030 Berne

### Demandes de recherche

PostFinance SA Recherches nationales 3030 Berne Téléphone +41 58 667 97 61 Téléfax +41 58 667 62 74

### Impressum

PostFinance SA 3030 Berne

### Version

Avril 2015

Manuel BVR Version avril 2015 2/46

### **Table des matières**

1. 1.1 1.2 1.3 1.3.1 1.4 1.5	Informations générales Groupe cible Utilisation du manuel Dispositions et manuels applicables Obligation de diligence Demande d'adhésion Prix et conditions Définitions	5 5 5 6 6 6 7
<b>2.</b> 2.1	Offre de prestations Fonctionnement	<b>8</b>
2.1.2	Bulletin de versement avec numéro de référence (BVR) en CHF ou en EUR Propriétés de la prestation BVR sur liste en CHF ou en EUR (PDF ou papier) Etapes du processus	8 8 9
3.1.2 3.1.3	Conditions requises, test et mise en service Conditions requises Test de justificatif Exigences du test Remise de données d'essai	10 10 10 10 10
3.1.5 3.1.6 3.2	Résultat du test Instrument pour le contrôle de la ligne de codage Erreurs les plus fréquentes sur les justificatifs BVR Processus de test, recommandations de PostFinance Test client productif Mise en service	10 11 11 11 11
4.3 4.3.1 4.3.2 4.3.3 4.4 4.5 4.5.1 4.5.2 4.5.3 4.5.4 4.5.5 4.5.5 4.5.6 4.5.7 4.5.8 4.5.9	Mutations de données client Notification/transmission des données des encaissements Supports de données Livraison avec plusieurs BVR Tri des données Ecritures rectificatives et contre-écritures Livraison des justificatifs BVR Inscription au crédit des montants Comparaison Rejets (documents rejetés)	12 12 12 14 14 14 14 20 20 20 21 21 22 22 22 22 23 23 24 24
4.6.2	sans document	24 25
	du BVR original	25

Manuel BVR Version avril 2015 3/46

4.7	Recherches	25
4.7.1	BVR en CHF avec enregistrement type 3	25
	BVR en CHF et en EUR avec enregistrement type 4	25
4.8	Résiliation	26
4.8.1	Résiliation de la prestation par le client	26
4.8.2	Résiliation de la prestation par PostFinance	26
5.	Spécifications techniques	27
5.1	Versions ISO prises en charge	27
5.2	Aperçu des formats	27
5.2.1	Genre d'enregistrement	27
5.2.2	Codes de genres de transaction	27
5.2.3	Liste des codes de transaction pour l'enregistrement type 3	
	(en CHF uniquement)	27
5.2.4	Liste des codes de transaction pour l'enregistrement type 4	
	(BVR en CHF et en EUR)	28
5.3	Formats selon ISO 20022	28
5.3.1	camt.053 niveau A – Group Header (GrpHdr)	29
5.3.2	camt.053 niveau B – Statement (Stmt)	29
5.3.3	camt.054 niveau A – Group Header (GrpHdr)	30
5.3.4	camt.054 niveau B – Statement (Stmt)	30
5.3.5	camt.053/camt.054 niveau C – Report Entry (Ntry)	31
5.3.6	camt.053/camt.054 niveau D – Transaction Details (TxDtls)	33
5.4	Exigences pour le justificatif	35
5.4.1	Libellé	35
5.4.2	Exigences pour l'expédition	40
5.5	Exemples et modèles	41
5.5.1	Configuration des justificatifs	41
5.5.2	Exemples	42

Manuel **BVR** Version avril 2015 4/46

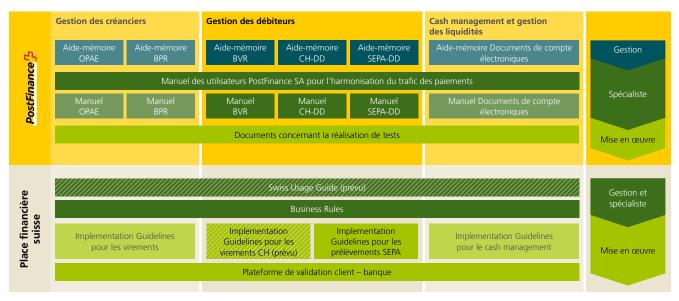
### 1. Informations générales

### 1.1 Groupe cible

Le BVR est une prestation électronique débiteurs qui permet au client d'établir aisément des factures en suspens en CHF et en EUR, ainsi que de comptabiliser rapidement les paiements entrants.

#### 1.2 Utilisation du manuel

Aperçu global des documents répartis dans les domaines thématiques gestion des créanciers, gestion des débiteurs, cash management et gestion des liquidités pour PostFinance SA et la place financière suisse.



Cet aperçu présente une sélection des principaux documents relatifs au trafic des paiements. Vous trouverez d'autres documents sur **www.postfinance.ch/manuels**; état janvier 2015

Dans le manuel, les catégories de BVR sont décrites en CHF et en EUR. Les éventuelles distinctions sont mentionnées explicitement.

Des informations sont également fournies sur les offres existantes et à venir pour les documents de compte électroniques. Les nouvelles offres de la norme ISO 20022 devraient être disponibles à partir de 2016. Pour une introduction généralisée et réussie dans le cadre de l'harmonisation du trafic des paiements en Suisse, PostFinance propose à sa clientèle une phase parallèle jusqu'à fin 2017. Pendant cette période, le traitement des formats existants et des nouveaux formats de la norme ISO 20022 est garanti.

### 1.3 Dispositions et manuels applicables

Si le manuel et ses annexes ne contiennent pas de dispositions particulières, s'appliquent

- les Conditions générales de PostFinance
- les Conditions de participation Prestations électroniques
- les modèles pour les mesures et la présentation
- le manuel «Description des enregistrements Prestations électroniques»
- les Prix et conditions pour clientèle commerciale

Manuel BVR Version avril 2015 5/46

Les Conditions générales de PostFinance, les conditions de participation, les modèles pour les mesures et la présentation, les Prix et conditions pour clientèle commerciale ainsi que les manuels «BVR» et «Description des enregistrements Prestations électroniques» peuvent être téléchargés sous **www.postfinance.ch/bvr**.

La condition pour participer à la prestation BVR est de posséder un compte postal pour clientèle commerciale/associations (compte d'épargne, compte pour clientèle privée, etc., ne sont pas autorisés). Le compte de crédit doit être dans la même monnaie que le BVR. Les directives contenues dans ce manuel doivent être impérativement observées par le client.

### 1.3.1 Obligation de diligence

Le client s'engage à immédiatement traiter les données. Si des irrégularités surviennent, il faut sans retard en informer PostFinance.

### 1.4 Demande d'adhésion

L'ouverture de session a lieu avec le formulaire Demande d'adhésion/mutation Bulletin de versement avec numéro de référence (BVR). Le formulaire doit être rempli dans son intégralité et être envoyé à PostFinance muni d'une signature valable. Avec la demande d'adhésion, le client confirme son acceptation des conditions de participation. Le BVR ne peut être utilisé activement qu'après réception de la confirmation d'adhésion écrite. A partir de ce moment, les justificatifs BVR peuvent être envoyés pour test ou transmis aux débiteurs. Les justificatifs BVR ne peuvent être ni testés ni traités et crédités au préalable.

### 1.5 Prix et conditions

Les prix actuellement en vigueur sont détaillés sur **www.postfinance.ch** ou peuvent vous être communiqués sur demande par votre gestionnaire clientèle. Les prix des prestations utilisées de PostFinance sont facturés à la fin du mois. Le client veille donc à ce que le compte de frais concerné présente une couverture suffisante.

Manuel BVR Version avril 2015 6/46

### 1.6 Définitions

Terme	Abréviation	Définition
Bulletin de versement	BV	Bulletin de versement sans numéro de référence; est utilisé en remplacement si un paiement ne peut être lu avec un justificatif BVR.
	BVR	Bulletin de versement avec numéro de référence
	BVR+	Bulletin de versement avec numéro de référence sans montant préimprimé
	BVR propre compte	Versements d'espèces avec BVR sur le propre compte. Il existe un certain nombre de transactions pour lesquelles aucune taxe de versement comptant n'est débitée. N'est autorisé que pour les clients qui encaissent des espèces (p.ex. magasins de vente).
	BVR-remboursement	La marchandise n'est remise que contre paiement en espèces. Le BVR pour remboursement n'existe qu'en CHF.
Jour ouvrable postal		Est réputé jour ouvrable postal chacun des jours de la semaine du lundi au vendredi. Les jours fériés généraux (canton de Berne) font exception. Si la date d'échéance indiquée par le client n'est pas un jour ouvrable postal, l'ordre/la livraison est exécuté(e) le jour ouvrable postal suivant.
International Organization for Standardization	ISO	L'Organisation internationale de normalisation – ou ISO – est l'organisme international de normalisation qui élabore les normes internationales dans divers domaines.
Norme ISO 20022		Cette norme émanant de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) a pour objectif de faire converger, à l'échelle internationale, les anciennes et les nouvelles normes relatives aux messages issus des différents domaines du secteur financier. Outre les messages du trafic des paiements et du reporting de comptes, elle couvre également des domaines tels que le commerce de titres et le commerce extérieur ainsi que la trésorerie.
Additional Optional Services	AOS	Prestations complémentaires optionnelles avec la norme ISO 20022, pouvant varier d'un établissement financier à l'autre.
Types de messages camt	camt	camt est l'abréviation de cash management. Les types de messages camt, sous forme de fichiers XML, servent de reporting entre banque et client, conformément aux définitions de la norme ISO 20022.
Extensible Markup Language	XML	Extensible Markup Language (XML) est un format de fichier.
Bank Transaction Code	ВТС	Le type d'écriture comptable est défini dans l'élément BTC. Il s'agit d'une liste de codes définie en externe. En Suisse, ce code est aussi connu sous le nom de code d'opération commerciale.
Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication	SWIFT	Entreprise coopérative de banques internationales qui exploite un réseau de télécommunication à l'échelle mondiale et qui définit des normes pour la collaboration électronique.
Business Identifier Code	BIC	Le BIC (Business Identifier Code) est un code SWIFT qui comporte 8 à 11 caractères (ISO 9362) et qui permet d'identifier chaque partenaire direct ou indirect (établissement financier, entreprise, etc.) de manière univoque.
Swiss Infrastructure and Exchange	SIX	SIX Group. Prestataire de services financiers de Suisse.
European Payments Council	EPC	Le Conseil européen des paiements (EPC) est l'organe de coordination et de décision du secteur bancaire européen pour le trafic des paiements. Il développe notamment les procédures pour les virements et prélèvements SEPA qui permettent de réaliser le marché du trafic des paiements intégré en euros.
Single Euro Payments Area	SEPA	L'Espace unique de paiement en euros (Single Euro Payments Area, SEPA) est une zone comprenant les pays de l'UE/l'EEE ainsi que la Suisse et au sein de laquelle les citoyens, les entreprises et les autres acteurs économiques peuvent effectuer et recevoir des paiements en euros, que ces transactions soient exécutées à l'intérieur ou en dehors des frontières nationales. Dans ce cadre, ce sont les mêmes conditions ainsi que les mêmes droits et obligations qui s'appliquent, indépendamment du lieu.

Manuel **BVR** Version avril 2015 7/46

### 2. Offre de prestations

### 2.1 Fonctionnement

Le client émet les factures. Les BVR sont imprimés avec des numéros de référence. Le numéro de référence contient les renseignements du débiteur (p. ex. numéro de client et numéro de facture). Ce numéro de référence permet au client BVR d'identifier le payeur de manière univoque. Le numéro de référence peut comporter un maximum de 26 positions plus le code de contrôle. Le client BVR peut choisir librement le contenu du numéro de référence. Il ne doit comporter aucun message car la ligne de codage des justificatifs BVR est lue. Le client reçoit un fichier de livraison qui contient toutes les indications nécessaires pour procéder à l'enregistrement comptable automatique du paiement.

### 2.1.1 Bulletin de versement avec numéro de référence (BVR) en CHF ou en EUR

Le BVR est idéal pour les volumes de justificatifs importants. Dans le numéro de référence / la ligne de codage se trouvent toutes les données importantes pour la comptabilité. Aucune image de justificatif n'est livrée.

- Il est possible de prescrire des montants fixes ou de laisser le champ correspondant vierge et de le remplir manuellement.
- Le débiteur peut choisir de procéder au versement soit au guichet de la Poste, soit par ordre de paiement, soit par voie électronique via e-finance ou e-banking. Les BVR envoyés par voie électronique ne peuvent pas être versés au guichet postal ou par ordre de paiement.
- Tous les justificatifs de versement sont livrés à PostFinance avant d'être traités et inscrits au crédit, voir 4.2.
- La livraison des données de crédit peut s'effectuer gratuitement par voie électronique.
- PostFinance recommande instamment de procéder à un test gratuit avant le premier envoi des justificatifs.
- Les BVR en CHF et en EUR ne doivent être utilisés qu'en Suisse, car l'infrastructure correspondante pour le traitement des justificatifs n'est pas disponible à l'étranger.

### 2.1.2 Propriétés de la prestation

- Comptabilisation électronique des données de crédit dans le logiciel de comptabilité (exception: e-mail au format PDF, BVR sur liste), y compris gestion des recouvrements
- Opérations de paiement sûres et à bas prix
- L'offre de base des BVR est gratuite
- Contrôle simple des débiteurs
- Les BVR en EUR sont en cours de mise en place et leur utilisation est identique à celle des BVR en CHF
- PostFinance propose une offre limitée de justificatifs BVR. Informations détaillées: voir documentation «Prix et conditions pour clientèle commerciale»

Avec les nouvelles offres ISO 20022, un logiciel de comptabilité constitue la condition du traitement BVR; l'e-mail au format PDF et le BVR sur liste ne sont plus disponibles comme le traitement doit se faire par voie électronique.

Manuel BVR Version avril 2015 8/46

### 2.1.3 BVR sur liste en CHF ou en EUR (PDF ou papier)

Sont détaillés ci-après les canaux de distribution qui peuvent encore être utilisés jusqu'à l'introduction des formats ISO 20022.

Le BVR sur liste est utilisé par les petites entreprises qui ne disposent pas de logiciel de comptabilité. Les paiements entrants sont comptabilisées manuellement.

- Des bulletins de versement préimprimés, numérotés en continu sont utilisés, imprimés par PostFinance/une imprimerie en fonction des besoins de la clientèle.
- Le débiteur peut choisir également de procéder au versement soit au guichet de la Poste, soit par ordre de paiement, soit par voie électronique via e-finance ou e-banking.
- La transmission périodique des données est gratuite par e-mail en format PDF ou payante sur papier et par courrier.

### 2.2 Etapes du processus

### Clients disposant de logiciel de comptabilité

- Le client dispose du logiciel de comptabilité adéquat
- Facturation des paiements
- Les BVR sont imprimés et envoyés
- Après inscription au crédit, le client reçoit le fichier de livraison avec les indications nécessaires pour l'enregistrement comptable des transactions
- Le fichier de livraison est téléchargé par le client dans le logiciel de comptabilité

### Clients sans logiciel de comptabilité

- Facturation des paiements
- Les BVR sont imprimés et envoyés
- Après inscription au crédit, il reçoit la liste d'inscription au crédit (sur papier ou au format PDF par e-mail) avec les indications nécessaires pour l'enregistrement comptable des transactions
- Les paiements sont comptabilisés manuellement

Manuel BVR Version avril 2015 9/46

### 3. Conditions requises, test et mise en service

### 3.1 Conditions requises

Afin que les clients puissent profiter de l'offre d'assistance aux tests, il leur est recommandé de s'adresser directement au conseiller à la clientèle compétent, en particulier s'il s'agit des nouvelles offres ISO 20022.

### 3.1.1 Test de justificatif

Le test de justificatif vérifie la qualité des justificatifs, et les coûts des rejets peuvent ainsi être diminués. Ce test qui sert à contrôler le déroulement complet des opérations de traitement des BVR est gratuit et vivement recommandé:

- avant le premier envoi de justificatifs
- pour le traitement afférent à chaque numéro de client BVR
- pour chaque genre de justificatif (cf. 4.3.3)
- lors de modifications de programme qui touchent au libellé de la ligne de codage ou si le logiciel du BVR fait l'objet d'un remaniement important (p. ex. conversion)
- lorsque la proportion des documents rejetés est élevée
- à chaque nouvelle émission

### 3.1.2 Exigences du test

- 5 formulaires BVR/BVR+ complètement libellés par imprimante, avec le cas échéant, l'annexe (uniquement pour le contrôle visuel des justificatifs).
- De 30 (min.) à 50 (max.) documents de traitement libellés par genre de document (BVR et/ou BVR+), avec numéros de référence différents (BVR+ sans montant) pour que les justificatifs puissent être importés et en cas de résultat positif un fichier transmis à la demande.

### 3.1.3 Remise de données d'essai

Les livraisons de test sont nécessaires pour vérifier si les données lues peuvent être traitées dans le logiciel de comptabilité. Les fichiers livrés contiennent aussi les enregistrements rejetés, contre-passés et corrigés. Ceci permet de garantir que le client a programmé son logiciel de comptabilité conformément aux dispositions de PostFinance.

- Une livraison de test peut se faire via les canaux e-finance, FDS,
   H-Net, Connect Direct, SWIFT FileAct ou sous forme d'e-mail.
- Une livraison de test est préparée uniquement à la demande du client et quand les résultats de test des justificatifs ont été positifs.
- Les e-mails test et les fichiers d'essai sont livrés séparément des données productives.
- Aucune copie des données de la livraison de test ne peut être effectuée.
   Pour la livraison de données d'essai, PostFinance requiert d'autres justificatifs BVR

Avec le passage à la nouvelle offre ISO 20022, une livraison de test avec e-mail n'est plus possible.

### 3.1.4 Résultat du test

Le résultat du test est communiqué par écrit au client ou à son service de traitement.

Manuel BVR Version avril 2015 10/46

### 3.1.5 Instrument pour le contrôle de la ligne de codage

Pour le contrôle des justificatifs ainsi que de la ligne de codage, PostFinance fournit sur demande l'instrument suivant (prix sur demande):

 trame pour le contrôle de la structure et de la position de la ligne de codage des divers justificatifs BVR (p. ex. BVR/BVR+, etc.)

### 3.1.6 Erreurs les plus fréquentes sur les justificatifs BVR

Vous trouverez une liste des erreurs les plus fréquentes au point 4.5.8.

### 3.2 Processus de test, recommandations de PostFinance

Si le client choisit un nouveau canal de livraison ou s'il passe aux nouvelles offres ISO 20022, il est recommandé de procéder à des tests au préalable. Les tests permettent de garantir que le logiciel de comptabilité du client peut continuer à traiter automatiquement les transactions BVR.

### 3.2.1 Test client productif

Le client a à tout moment la possibilité de commander des fichiers de test pour ses données de livraison productives. Ces fichiers sont définis comme «test». Les tests peuvent être répétés aussi souvent que nécessaire. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il s'agit là de données productives à des fins de test. Le client doit donc être attentif au traitement rigoureux des données.

### 3.3 Mise en service

Après la conclusion réussie des activités de test, l'exploitation productive peut entamer.

Manuel BVR Version avril 2015 11/46

### 4. Exploitation

### 4.1 Interlocuteurs

### **Contact Center conseil et vente**

Téléphone +41 848 848 424 Téléfax +41 58 667 66 00

E-mail postfinance@postfinance.ch

### Tests de justificatifs et bon à tirer

PostFinance SA Back office Prestations TP Engehaldenstrasse 35 3030 Berne

### Demandes de recherche

PostFinance SA Recherches nationales 3030 Berne Téléphone +41 58 667 97 61 Téléfax +41 58 667 62 74

#### 4.2 Délais de livraison

	Jour –1	Jour 0	Jour +1	Jour +2
Office de poste			<b>F.</b>	+
Ordre de paiement (OPA)			+	
Tous les paiements électroniques (p. ex. OPAE)			+	



Débit



Traitement

### 4.2.1 Périodicité de la transmission

Les encaissements sont crédités chaque jour sur le compte du client (un crédit collectif par numéro de client BVR), indépendamment de la périodicité sélectionnée. Avec ISO 20022, on compte au moins une inscription au crédit collective par numéro de client BVR (en fonction du volume).

Après le traitement journalier, les livraisons de données sont préparées. La périodicité de la livraison des données peut être choisie librement selon le numéro de livraison.

Manuel BVR Version avril 2015 12/46

### Périodicités existantes

- a) chaque jour ouvrable postal (sauf transmission e-mail en format PDF, BVR sur liste)
- b) 1 à 4 jours ouvrables postaux par semaine
- c) une ou deux fois par mois n'importe quel jour ouvrable postal; à la fin du mois: toujours le dernier jour ouvrable postal
- d) avant-dernier jour ouvrable postal, le reste du temps, 1 ou 2 jours ouvrables postaux par semaine
- e) remise des données à une date déterminée, abstraction faite des variantes normales, d'un support de données destiné à des fins spéciales (p. ex. révision) (au maximum 12 livraisons spéciales par année). La livraison spéciale peut être combinée avec les périodicités b) à d).

### Nouvelles périodicités pour les clients transférés

- a) chaque jour ouvrable postal
- b) 1 à 4 jours ouvrables postaux par semaine pour camt.054
- c) chaque semaine
- d) deux fois par mois, livraison le 15<sup>e</sup> jour calendaire et l'avant-dernier jour ouvrable postal du mois, pour camt.053 le dernier jour ouvrable postal du mois
- e) une fois par mois, livraison l'avant-dernier jour ouvrable postal du mois, pour camt.053 le dernier jour ouvrable postal du mois
- f) remise des données à une date déterminée, abstraction faite des variantes normales, d'un support de données destiné à des fins spéciales (p. ex. révision) (au maximum 12 livraisons spéciales par année). La livraison spéciale peut être combinée avec les périodicités b) à e).
- L'avant-dernier jour ouvrable postal de l'année, une transmission a lieu automatiquement pour chaque client (exception: périodicité quotidienne).
   Il est ainsi garanti que les clients peuvent comptabiliser toutes les inscriptions au crédit jusqu'au 31 décembre. Exception: camt.053 avec détails, pour lequel la livraison a lieu le 1er janvier.
- Quand la fin d'un mois tombe sur un samedi, un dimanche ou un jour férié (canton de Berne), des écritures et des bilans mensuels internes sont effectués chez PostFinance (jour de bilan extraordinaire). Ces données figurent dans la livraison suivante (selon la périodicité). Les extraits de compte comportent deux totaux de crédit par numéro de client BVR (date du jour de bilan extraordinaire et premier jour ouvrable postal du nouveau mois). Ces écritures internes de PostFinance sont sans effet sur les crédits des données BVR.
- La livraison des données peut être interrompue pour une durée déterminée (p. ex. vacances). Elle doit être communiquée à la personne de contact. Après la clôture de la suspension, les données sont regroupées en une livraison.
- Si aucune transaction n'a été effectuée, aucune livraison n'est émise.

Manuel BVR Version avril 2015 13/46

### 4.3 Spécifications

### 4.3.1 Identification du client BVR

Pour le traitement des BVR, un numéro de client BVR est attribué au client. Le client peut utiliser plusieurs BVR, mais des dénominations différentes sont requises. Un numéro de client BVR distinct est toujours attribué pour les BVR de remboursement en CHF. Les BVR doivent être clairement définis par devises, c'est-à-dire que les BVR en CHF (par ex. **01**-162-8) et en EUR (par ex. **03**-162-5) ont des numéros d'adhérent différents. Ils doivent être également différenciables optiquement.

### 4.3.2 Justificatifs BVR

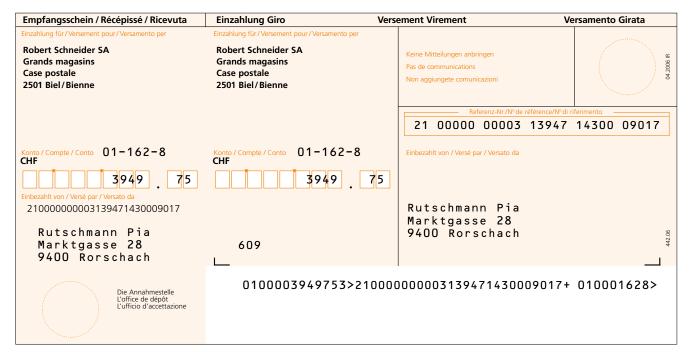
Le justificatif BVR comprend le document de traitement (utilisé pour le traitement) et le récépissé (reste chez le débiteur). La partie destinée au traitement et le récépissé doivent être séparés par une perforation permettant de les détacher l'un de l'autre.

### 4.3.3 Genres de justificatifs

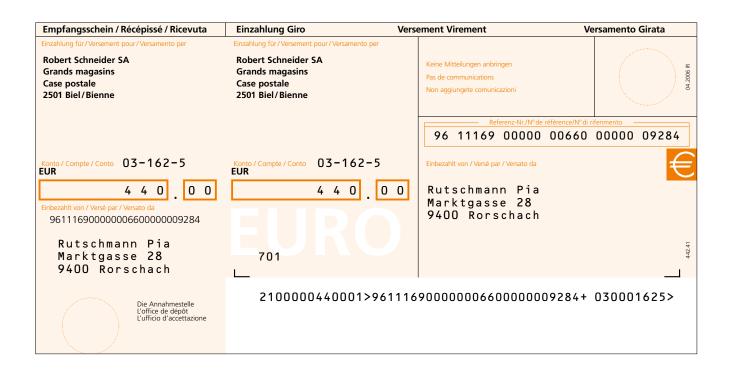
Divers genres de justificatif sont proposés. Les justificatifs dans le document ne sont pas reproduits à l'échelle et ne doivent donc pas être utilisés comme modèle.

Manuel **BVR** Version avril 2015 14/46

### 4.3.3.1 BVR (avec montant préimprimé)

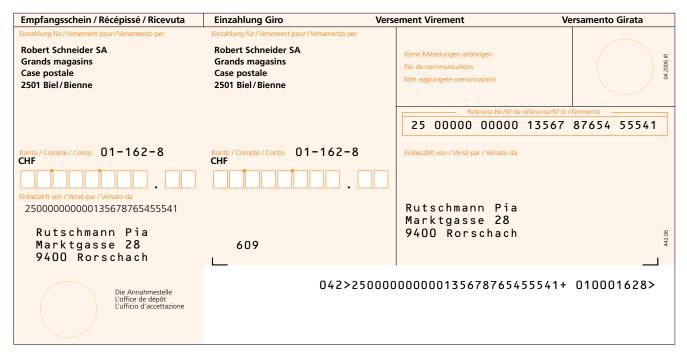


Les champs réservés aux montants peuvent être encadrés ou à cases. Il n'est pas nécessaire que le montant soit placé exactement dans les cases.



Manuel **BVR** Version avril 2015 15/46

### 4.3.3.2 BVR+ (sans montant préimprimé)



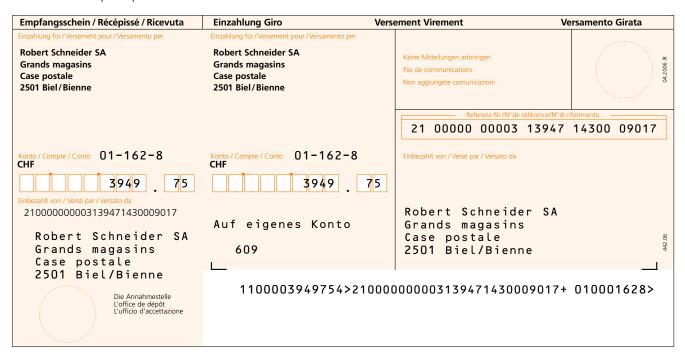
Les champs réservés aux montants doivent impérativement être à cases. Le montant manuscrit doit être écrit exactement dans les cases.

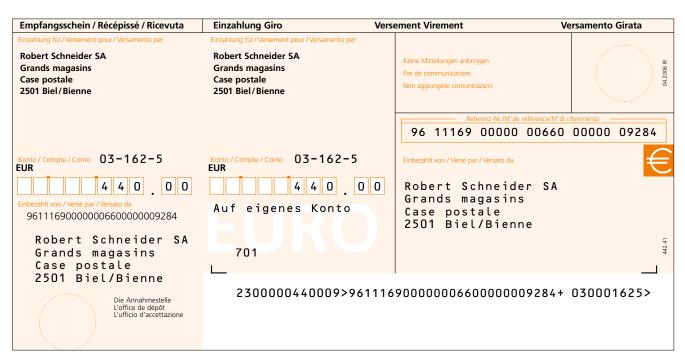


Manuel **BVR** Version avril 2015 16/46

### 4.3.3.3 BVR pour l'inscription au crédit du propre compte

20 versements par mois au maximum sont exempts de frais sur le propre compte. Il en est de même, quel que soit l'office de poste où ils ont été effectués, des versements faits par des filiales ou des succursales pour l'établissement principal.

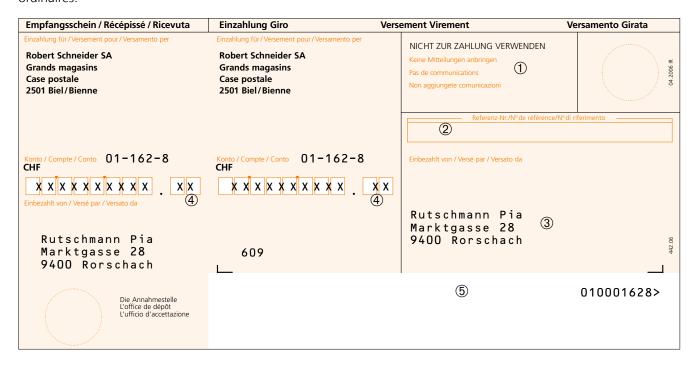


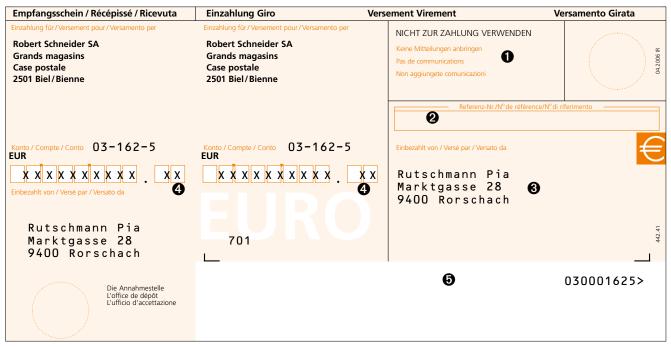


Manuel BVR Version avril 2015 17/46

### 4.3.3.4 BVR non destinés à des paiements

Les BVR non destinés à des paiements, p. ex. factures avec montant zéro, factures avec note de crédit, factures complémentaires, etc., sont pourvus d'un libellé spécial, afin de prévenir tout risque de confusion avec les BVR ordinaires.



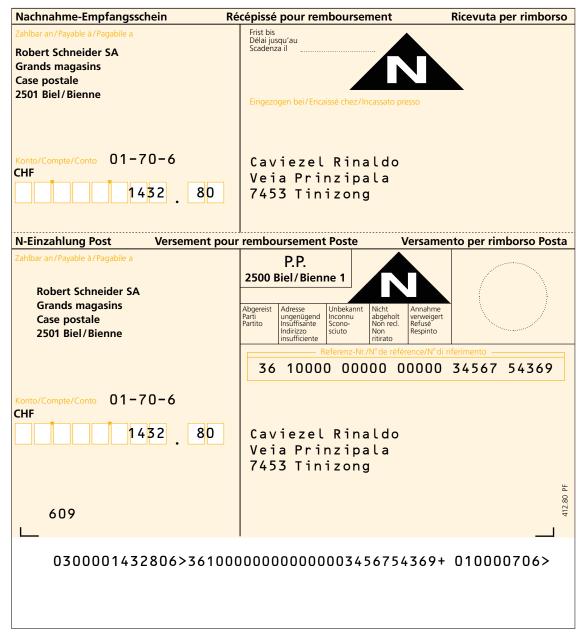


### Légende

- ① **1** = facultatif
- 2 **2** = laisser vide
- 3 **3** = facultatif
- 4 **4** = également sur le récépissé dans l'espace réservé au montant
- (5) **6** = à l'exception du numéro de client BVR, la ligne de codage doit rester vierge

Manuel BVR Version avril 2015 18/46

### 4.3.3.5 BVR-remboursement en CHF (BVR-Rbt)



Les conditions de configuration des champs réservés aux montants correspondent à celles des BVR.

Manuel BVR Version avril 2015 19/46

### 4.4 Mutations de données client

Les mutations doivent être communiquées 3 jours ouvrables postaux avant la mise en vigueur à la personne de contact:

Sous forme écrite	Sous forme orale
<ul> <li>Compte de crédit</li> </ul>	<ul> <li>Genres de justificatifs</li> </ul>
– Compte de frais	<ul> <li>– Changement de supports</li> </ul>
<ul> <li>Changement d'adresse</li> </ul>	<ul> <li>Périodicité de la livraison</li> </ul>
<ul> <li>Changement de l'office de traitement</li> </ul>	<ul> <li>Dénomination BVR</li> </ul>

### 4.5 Notification/transmission des données des encaissements

Ce chapitre traite les supports de données utilisés pour l'envoi, la livraison de plusieurs BVR ainsi que le triage.

La livraison des données ne s'effectue que par un support de données. Les livraisons par le biais de plusieurs canaux ne sont pas autorisées afin d'éviter tout traitement en double.

### 4.5.1 Supports de données

La transmission des données BVR est possible avec les supports suivants:

#### - E-finance

### - Transfert de fichiers pour la clientèle commerciale

- Raccordement direct au réseau (FDS = File Delivery Services)
- Réseau partenaire (FDS)
- Serveur Telebanking (TBS), p. ex. Mammut, Office Wings, etc.
- H-Net
- SWIFT FileAct

Les données peuvent être consultées au plus tard à 6h00 le jour suivant, selon la périodicité choisie.

Téléchargement e-finance	Le fichier est disponible pendant 15 mois. Les données importées sont effacées après 30 jours.
Raccordement direct au réseau (FDS) Réseau partenaire (FDS) H-Net	Le fichier (qu'il ait été importé ou non) est à la disposition du client pendant 9 jours. Il est possible d'effacer des fichiers importés.
Serveur Telebanking (TBS)	Le fichier demeure sur le serveur jusqu'à ce que les données ont été importées. Après le téléchargement, les données ne sont plus visibles.
SWIFT FileAct	Le fichier est envoyé au client. Les données de fichier livraisons avec récépissé seront supprimés.

Pour obtenir des informations détaillées à ce sujet, veuillez vous adresser au Contact Center de PostFinance, téléphone +41 848 848 424.

Manuel BVR Version avril 2015 20/46

Les supports de données suivants ne peuvent être utilisés que jusqu'à fin 2017:

#### - E-mail ASCII

Pièce jointe en format du support de données, sous forme codée à la demande. Les données sont transmises au client au plus tard à 6h00 le jour suivant, selon la périodicité choisie.

#### - E-mail PDF

Approprié pour les clients ne possédant pas de logiciel de comptabilité (cf. modèles, 5.5.2.3 et 5.5.2.4). Là encore, une forme cryptée est possible à la demande. Les données sont transmises au client au plus tard à 6h00 le jour suivant, selon la périodicité choisie.

### BVR sur liste papier (payant)\*

Approprié pour les clients ne possédant pas de logiciel de comptabilité (cf. modèles, chiffres 5.5.2.3 et 5.5.2.4). Les données sont transmises au client par la poste, le surlendemain, selon la périodicité choisie. Post-Finance ne peut fournir aucune garantie pour la distribution ponctuelle par PostMail.

### 4.5.2 Livraison avec plusieurs BVR

#### Livraisons existantes

Les données des différents numéros de client BVR envoyées au même service de traitement peuvent être livrées sur un même support de données. Dans ce cas, un rapport total est généré pour chaque numéro de client BVR, mais jamais un total complet.

### Nouvelles livraisons à partir de 2016 avec la norme ISO 20022

Tous les BVR associés au même compte de crédit sont livrés dans un fichier. Exception: en cas de «filesplitting», plusieurs fichiers sont livrés. Un niveau C est émis par numéro de client BVR, en incluant l'enregistrement total. Le niveau C correspond à l'enregistrement comptable sur l'extrait de compte. Les détails de la transaction sont présentés au niveau D avec un niveau D par transaction.

### 4.5.3 Tri des données

### Tri existant

Les données sont triées dans l'ordre ascendant des numéros de client BVR, des numéros de référence et suivant les genres de transaction quand les numéros de référence sont identiques.

### Futur tri avec ISO 20022

Doit encore être vérifié. Sera communiqué ultérieurement.

Manuel BVR Version avril 2015 21/46

<sup>\*</sup> Ce canal de livraison n'est plus actif pour le segment du marché Banques.

### 4.5.4 Ecritures rectificatives et contre-écritures

### Discordance entre le montant dans le cadre et celui dans la ligne de codage

Le montant indiqué dans le cadre réservé au montant doit concorder avec celui figurant dans la ligne de codage. Il peut y avoir discordance si l'expéditeur a modifié le montant se trouvant dans le cadre ou si le libellé du BVR est erroné. Le client reçoit en général le montant indiqué dans le cadre.

### Principe existant de rectification de données déjà transmises

Afin de permettre au client d'en disposer le plus tôt possible, les données qui ont pu être correctement lues et saisies lui sont transmises sans être contrôlées une nouvelle fois. Les rectifications et les contre-écritures éventuelles lui sont communiquées ensuite seulement (cf. 5.2.2 Codes de genres de transaction). Les écritures de rectification/contre-écritures sont marqués par «\*» et par «-» (signe moins) dans la transmission de BVR sur liste, e-mail en format PDF.

### Nouveau principe de rectification des données déjà transmises avec la norme ISO 20022

Les données lues sans erreur sont transmises sans être contrôlées une nouvelle fois. Les corrections et les contre-écritures sont possibles a posteriori. Les rectifications et les contre-écritures sont mentionnées dans un niveau C distinct. Les détails de la contre-écriture et/ou de la rectification figurent dans le niveau D avec un niveau D par contre-écriture/rectification. Nous recommandons au client de faire appel à la personne de contact en cas de paiements douteux (p. ex. paiements à double) avant de procéder à une mise en compte définitive.

### 4.5.5 Livraison des justificatifs BVR

Les BVR ne sont pas remis au client; ils restent en possession de PostFinance et sont archivés par voie électronique.

### 4.5.6 Inscription au crédit des montants

Les crédits s'effectuent chaque jour sur le compte postal indiqué par le client.

### 4.5.7 Comparaison

### Principe existant de comparaison de données déjà transmises

La comparaison des crédits sur le compte est possible en comparant les enregistrements totaux des livraisons avec les crédits collectifs correspondants sur les extraits de compte. La date de crédit est indiquée dans les enregistrements de crédit de type 3 et de type 4 (manuel «Description des enregistrements Prestations électroniques», **www.postfinance.ch/bvr**). Cette date figure aussi sur l'extrait de compte et concorde normalement avec la date d'inscription au crédit de la livraison.

Manuel BVR Version avril 2015 22/46

### Nouveau principe de comparaison des données déjà transmises avec la norme ISO 20022

La comparaison des crédits sur le compte est possible en comparant les enregistrements totaux (niveau C) des livraisons camt.054 avec les crédits collectifs correspondants sur les extraits de compte camt.053 (niveau C). La date de crédit est indiquée dans le fichier camt. Le montant total est également visible dans le niveau C des extraits de compte camt.053 avec notification détaillée.

Les différences notées doivent être signalées sans retard à la personne de contact.

### 4.5.8 Rejets (documents rejetés)

Des problèmes lors du traitement peuvent se produire quand les BVR ne répondent pas aux spécifications de PostFinance. Ces justificatifs ne peuvent pas être traités de façon automatisée et le retraitement se fait manuellement. PostFinance recommande le test de justificatifs gratuit (cf. chapitre 3) pour éviter les rejets.

Les causes essentielles des rejets de justificatifs sont:

- BVR dont la ligne de codage n'a pas pu être reconnue intégralement lors de la lecture optique (p. ex. chiffres non identifiables)
- BVR qui doivent être traités manuellement (p. ex. chiffres-clés erronés, structure incorrecte de la ligne de codage, position)
- paiements pour lesquels le BVR original ne peut plus être traité par procédé automatisé (p. ex. justificatif froissé ou sale)
- la ligne de codage n'est pas en caractères OCR-B1
- justificatifs BVR mal coupés et donc position incorrecte de la ligne de codage
- impression trop faible ou irrégulière

Pour que le client (ou son service de traitement) ait connaissance en permanence de la qualité des justificatifs, il est informé des rejets de BVR. Les causes de rejets peuvent ainsi être rapidement examinées et éliminées. Les justificatifs erronés sont mentionnés dans le fichier de livraison (champ Code de rejet):

0 = non rejetés

1 = rejetés

5 = rejet en masse

Les enregistrements avec code 1 sont considérés comme rejets et sont facturés selon les prix et conditions pour clients commerciaux.

Exception: les justificatifs rejetés ne sont pas reconnaissables à la livraison de BVR sur liste et e-mail en format PDF. Ces deux formats de livraison ne peuvent être utilisés que jusqu'à fin 2017.

### 4.5.9 Reconstructions

Les Reco (reconstructions) sont requises en cas de perte de données, de révisions, d'endommagement de la livraison originale, etc. Elles correspondent à la livraison originale. Les Reco de la nouvelle offre ISO 20022 peuvent être commandées rétroactivement pendant deux ans.

Manuel BVR Version avril 2015 23/46

Les Reco peuvent être commandées à la personne de contact. Pour la commande, il y a lieu de communiquer le numéro de livraison, éventuellement le numéro de client BVR, le montant total, de même que la date d'établissement de la livraison. Les commandes de Reco sont établies le même jour. Les Reco commandées après 17 heures ne peuvent être traitées que le lendemain. A la commande d'une Reco, le client doit indiquer pourquoi il n'a pas pu utiliser le support de données, car ceci pourrait être dû à un problème technique. PostFinance se réserve le droit de demander un prix. Les frais sont automatiquement inscrits au débit du client avec l'offre ISO 20022. Les fichiers et les e-mails de Reco sont livrés séparément des données productives et sont marqués d'un «R». Exception: livraisons TBS. Les BVR sur listes (papier) et e-mail en format PDF portent l'annotation «Copie».

### 4.5.10 Livraison d'après la norme ISO

Les nouvelles offres de la norme ISO 20022 sont disponibles à partir de 2016.

Format	Type de notification	Canaux de distribution	Périodicités
Extrait de compte camt053 avec notification détaillée	Dans cet extrait de compte, les fichiers BVR sont attachés séparément dans un niveau C et peuvent être traités automatiquement. Les détails des transactions figurent au niveau D.	E-finance Serveur Telebanking (TBS) File Delivery Services (FDS) H-Net SWIFT FileAct	Quotidien  1 × par semaine  2 × par mois (15e jour calendaire et dernier jour ouvrable postal du mois)  1 × par mois (dernier jour ouvrable postal du mois)
Extrait de compte camt053 avec enregistrements groupés	Est toujours livré avec camt.054		
Notification détaillée BVR camt.054	Pour les BVR attribués au même compte de crédit, un niveau C se trouve à chaque fois dans le fichier. Les détails des transactions figurent au niveau D.	E-finance Serveur Telebanking (TBS) File Delivery Services (FDS) H-Net SWIFT FileAct	Quotidien  1 × par semaine  max. 4 × par semaine  2 × par mois (15e jour calendaire et avant-dernier jour ouvrable postal du mois)  1 × par mois (avant-dernier jour ouvrable postal du mois)

### 4.6 Paiements sans le BVR original

Dans les cas suivants, des paiements sont commandés sans justificatif original.

### 4.6.1 Paiements par l'intermédiaire du trafic des paiements sans document

- Le débiteur ou son bureau de services saisit les BVR et les transmet sur un support de données.
- Le débiteur saisit les paiements par voie électronique (e-finance ou e-banking).

Les données BVR livrées sont vérifiées pour s'assurer qu'elles sont formellement correctes. Les ordres de paiement électroniques avec numéros de référence manquants, erronés ou contenant la valeur «0» sont renvoyés au service des supports de données. Seul le client est en mesure de déceler les erreurs lorsqu'en dépit de fautes lors de la saisie des données, le chiffreclé est juste.

Manuel BVR Version avril 2015 24/46

### 4.6.2 Justificatifs originaux ne pouvant être traités automatiquement

Le justificatif BVR est:

- déchiré
- collé avec du ruban adhésif
- corrigé dans l'espace réservé au montant
- inexistant, le récépissé a été présenté

De tels justificatifs doivent être traités manuellement, mais être toutefois livrés comme BVR.

### 4.6.3 Bulletin de versement rouge (BV) en remplacement du BVR original

Le débiteur ou l'office de dépôt établit un bulletin de versement rouge en indiquant le numéro de client BVR et le numéro de référence, lorsque:

- le justificatif BVR original fait défaut
- le débiteur désire payer un autre montant que celui figurant sur le BVR

Si les justificatifs ne peuvent pas être traités comme BVR (p. ex. numéro de référence manquant, les BVR encaissés au guichet de la poste le jour de la résiliation), ils sont complétés avec le numéro de compte et crédités sur le compte de frais. Ces paiements ne peuvent pas être livrés sur le support de données BVR, mais signalés au client comme bulletins de versement rouges.

#### 4.7 Recherches

Les demandes visant à la vérification de données doivent être présentées par écrit à PostFinance, Recherches nationales ou oralement à la personne de contact. Toutes les informations requises sont indiquées dans le fichier.

### **Formats existants**

### 4.7.1 BVR en CHF avec enregistrement type 3

- Numéro de client BVR
- Numéro de référence
- Montant
- Références de dépôt
- Date de dépôt
- Date de traitement
- Clé ID

### 4.7.2 BVR en CHF et en EUR avec enregistrement type 4

- Numéro de client BVR
- Numéro de référence
- Montant
- Référence de l'institut financier
- Date de dépôt
- Date de traitement

# Nouvelle livraison avec la norme ISO 20022 à partir de 2016 (camt.053 et camt.054)

Doit encore être vérifié. Sera communiqué ultérieurement.

Manuel BVR Version avril 2015 25/46

### 4.8 Résiliation

### 4.8.1 Résiliation de la prestation par le client

La résiliation doit se faire par écrit et être dûment signée. La lettre de résiliation doit indiquer la date de la suppression et, si possible, le motif de la résiliation.

Plus aucun BVR n'est traité après la date de résiliation. Les versements sont refusés. Exception: les BVR versés aux offices de poste le jour de la suppression.

### Procédure actuelle

Tous les justificatifs lus jusqu'à la date de suppression sont livrés par livraison spéciale 2 jours après la suppression.

### Future procédure avec ISO 20022

Tous les justificatifs lus jusqu'à la date de suppression sont transmis au client le jour même avec une livraison spéciale. Un BVR peut être à tout moment réactivé pour le client actuel. Les BVR résiliés ne sont pas réutilisés pour d'autres entreprises.

### 4.8.2 Résiliation de la prestation par PostFinance

PostFinance se réserve le droit de supprimer les BVR (p. ex. utilisation modérée).

Manuel BVR Version avril 2015 26/46

### 5. Spécifications techniques

### 5.1 Versions ISO prises en charge

PostFinance prend en charge la dernière version valable de la SIX Interbank Clearing des Business Rules et des Implementation Guidelines publiées. Ces recommandations suisses s'appuient sur les documents de l'ISO et de l'EPC et fournissent des informations sur les versions ISO prises en charge. Les Business Rules et Implementation Guidelines sont disponibles au téléchargement sous **www.iso-payments.ch.** 

### 5.2 Aperçu des formats

#### Formats existants

### 5.2.1 Genre d'enregistrement

La transmission des données se fait au choix par l'enregistrement type 3 (CHF uniquement) ou 4 (CHF et EUR). La structure de ces enregistrements est décrite dans le manuel «Description des enregistrements Prestations électroniques» sous **www.postfinance.ch/bvr.** 

### 5.2.2 Codes de genres de transaction

Les enregistrements à transmettre sont désignés au moyen d'un code basé sur le genre du document et le genre de l'opération.

## 5.2.3 Liste des codes de transaction pour l'enregistrement type 3 (en CHF uniquement)

- Enregistrement de crédit et
- enregistrement de rectification = en faveur du client
- Enregistrement de contre-écriture = à charge du client

Genre de justificatif	Mode de paiement	Crédit (+)	Contre- écriture (-)	Rectification (+)
BVR	Virement/paiement sans document au guichet	002 012	005 015	008 018
BVR-Rbt	au guichet/virement	022	025	028
BVR propre compte	au guichet	032	035	038
BVR+	Virement/paiement sans document au guichet	102 112	105 115	108 118
BVR+ propre compte	au guichet	132	135	138
Enregistrement total		999	995	

Manuel BVR Version avril 2015 27/46

### 5.2.4 Liste des codes de transaction pour l'enregistrement type 4 (BVR en CHF et en EUR)

- Enregistrement de crédit et

enregistrement de rectification = en faveur du client

- Enregistrement de contre-écriture = à charge du client

Code de transaction	BVR en CHF	01 = Normal 02 = Remboursement 03 = Propre compte
	BVR+ en CHF	11 = Normal 13 = Propre compte
		99 = Enregistrement total
	BVR en EUR	21 = Normal 23 = Propre compte
	BVR+ en EUR	31 = Normal 33 = Propre compte
		98 = Enregistrement total
Genre de transaction		<ul><li>1 = Inscription au crédit (positif)</li><li>2 = Contre-écriture (négatif)</li><li>3 = Rectification (positif)</li></ul>
Origine		01 = Office de poste 02 = OPA/OP 03 = Paiement sans document 04 = SIC/euroSIC

### L'exception suivante est possible:

Pour les paiements BVR saisis par voie électronique, les données nécessaires au traitement (numéro de client BVR, numéro de référence, montant) sont reprises depuis la partie supérieure du document de traitement et non de la ligne de codage.

Le code du genre de justificatif qui figure dans la ligne de codage n'est donc pas saisi. Ces paiements sont toujours codés par PostFinance avec le code de transaction «Paiement sans document».

### 5.3 Formats selon ISO 20022

Il existe des champs obligatoires et optionnels dans les Implementation Guidelines suisses **(www.iso-payments.ch).** Les champs optionnels peuvent être utilisés diversement par les établissements financiers correspondants. Les tableaux suivants donnent des renseignements sur l'utilisation et le traitement de certains de ces champs chez PostFinance. En outre, ils donnent aussi des précisions concernant des champs-clés déterminés pour un traitement sans accroc des messages camt.

Manuel BVR Version avril 2015 28/46

### 5.3.1 camt.053 niveau A – Group Header (GrpHdr)

Niveau	Niveau A – Group Header (GrpHdr), norme suisse ISO 20022								
ISO Index	Message Item	<xml tag=""></xml>	g> Statut* Commentaire technique / signification			Sans détails			
				Transaction normale	Contre-écriture / rectifications				
1.4	Group Header +Message Pagination ++Page Number	<pgnb></pgnb>	М	Sert à la numérotation de à l'intérieur d'un extrait d par PostFinance.	plusieurs messages camt e compte. Toujours livré	OUI	OUI		
1.4	Group Header +Message Pagination ++Last Page Indicator	<lastp- glnd&gt;</lastp- 	M	Cet élément indique si l'avis est le dernier de l'extrait de compte. Si un extrait de compte doit être réparti dans plusieurs avis pour des raisons (individuelles au client ou techniques) de limitation de taille, cet élément est alors «false» dans le premier avis et «true» dans le dernier avis.		OUI	OUI		
1.5	Group Header +Additional Information	<addtlinf></addtlinf>	0	Désigne le type de l'extra possibles: «Productive», « «Test». Si le code «Test» ( toujours d'une livraison p	Reconstruction» ou est absent, il s'agit	OUI	OUI		

Statut\* M = Mandatory (obligatoire), R = Recommended (doit être utilisé), D = Dependent (dépend des autres éléments), O = Optional (facultatif)

### 5.3.2 camt.053 niveau B - Statement (Stmt)

Niveau	Niveau B – Statement (Stmt), norme suisse ISO 20022								
ISO Index	Message Item	<xml tag=""></xml>	Statut*	Commentaire technique technique	Commentaire technique / signification technique		Sans détails		
				Transaction normale	Contre-écriture / rectifications				
2.5	Statement +From To Date	<frtodt></frtodt>	0	Fournit la date de début de l'extrait de compte. To PostFinance.		OUI	OUI		
2.6	Statement +CopyDuplicate- Indicator	<cpydplctind></cpydplctind>	0	Le champ est laissé vide ou indique «DUPL» en cas de reconstitution.		OUI	OUI		
2.10	Statement +Account ++Identification +++IBAN	<iban></iban>	D	PostFinance livre toujours des formats de compte p	•	OUI	OUI		
2.26	Statement +Balance ++Type +++Code or Proprietary ++++Code	<cd></cd>	M	Seuls sont utilisés les cod le solde de départ et «CI de clôture.		OUI	OUI		

Statut\* M = Mandatory (obligatoire), R = Recommended (doit être utilisé), D = Dependent (dépend des autres éléments), O = Optional (facultatif)

Manuel BVR Version avril 2015 29/46

### 5.3.3 camt.054 niveau A - Group Header (GrpHdr)

Niveau A – Group Header (GrpHdr), norme suisse ISO 20022							
ISO Index	Message Item	<xml tag=""></xml>	Statut*	Commentaire technique technique	Commentaire technique / signification technique		Sans détails
				Transaction normale	Contre-écriture / rectifications		
1.4	Group Header +Message Pagination ++Page Number	<pgnb></pgnb>	М	Sert à la numérotation d camt à l'intérieur d'une r Toujours livré par PostFin	notification détaillée.	OUI	OUI
1.4	Group Header +Message Pagination ++Last Page Indicator	<lastpgind></lastpgind>	M	Si une notification détaillée doit être répartie dans plusieurs avis pour des raisons (individuelles au client ou techniques) de limitation de taille, cet élément est alors «false» dans le premier avis et «true» dans le dernier avis.		OUI	OUI
1.5	Group Header +Additional Information	<addtlinf></addtlinf>	0	Désigne le type de la not Valeurs possibles: «Produ tion» ou «Test». Si le coc il s'agit toujours d'une liv	uctive», «Reconstruc- de «Test» est absent,	OUI	OUI

Statut\* M = Mandatory (obligatoire), R = Recommended (doit être utilisé), D = Dependent (dépend des autres éléments), O = Optional (facultatif)

### 5.3.4 camt.054 niveau B - Statement (Stmt)

Niveau	Niveau B – Statement (Stmt), norme suisse ISO 20022							
ISO Index	Message Item	<xml tag=""></xml>	Statut*	Commentaire technique technique	Avec détails	Sans détails		
				Transaction normale	Contre-écriture / rectifications			
2.0	Statement +Notification	<ntfctn></ntfctn>	М	Livré comme Notification notification détaillée.	Livré comme Notification en raison de la notification détaillée.		OUI	
2.1	Statement +Identification	<ld></ld>	M	Identification univoque. Toujours livré par PostFinance. Les éléments «Group Header/ Message Identification» et «Notification/ Identification» sont identiques.		OUI	OUI	
2.5	Statement +From To Date	<frtodt></frtodt>	0	Fournit la date de début et la date de fin de la notification détaillée. Toujours livré par PostFinance.		OUI	OUI	
2.6	Statement +CopyDuplicate- Indicator	<cpydplctind></cpydplctind>	0	Le champ est laissé vide ou indique «DUPL» en cas de reconstitution.		OUI	OUI	
2.10	Statement +Account ++Identification +++IBAN	<iban></iban>	D	PostFinance livre toujours l'IBAN et pas de formats de compte propriétaires.		OUI	OUI	

Statut\* M = Mandatory (obligatoire), R = Recommended (doit être utilisé), D = Dependent (dépend des autres éléments), O = Optional (facultatif)

Manuel BVR Version avril 2015 30/46

### 5.3.5 camt.053/camt.054 niveau C – Report Entry (Ntry)

ISO Inc		try (Ntry), norme suis Message Item	<xml tag=""></xml>	Statut*	Commentaire tech	nique / signification	Avec	Sans
		message item	AIVIL 1ay>	Julut	technique	que / Signification	détails	détails
053	054				Transaction normale			
2.77	2.57	Entry +Entry Reference	<ntryref></ntryref>	0	BVR/BPR: le numéro format propriétaire.	d'adhérent s'affiche au	OUI	OUI
2.78	2.58	Entry +Amount	<amt></amt>	M	La devise du champ est identique à la mo Remarque: cette dev	Montant et devise de l'enregistrement comptable La devise du champ «Amount» au niveau «Entry» est identique à la monnaie du compte. Remarque: cette devise est toujours livrée en tant qu'attribut de l'élément «Amount».		
2.78	2.58	Entry +Amount ++Currency	<ccy></ccy>	M	Devise de l'enregistre La devise du champ est identique à la mo	«Currency» au niveau C	OUI	OUI
2.79	2.59	Entry +Credit Debit Indicator	<cdtdbtind></cdtdbtind>	M	Indicateur pour comp à l'avoir	ptabilisation au doit et	OUI	OUI
2.80	2.60	Entry +Reversal Indicator	<rvslind></rvslind>	0	Contient toujours la valeur «false».	En cas d'écriture de contre-écriture, ce champ est livré avec la valeur «true».	OUI	OUI
2.81	2.61	Entry +Status	<sts></sts>	M	Statut de l'enregistrement comptable. PostFinance livre toujours la valeur «BOOK».		OUI	OUI
2.82	2.62	Entry +Booking Date	<bookgdt></bookgdt>	0	Date de l'enregistrement comptable. Toujours livrée par PostFinance.		OUI	OUI
2.83	2.63	Entry +Value Date	<valdt></valdt>	0	Date de valeur de l'enregistrement comptable. Toujours livrée par PostFinance.		OUI	OUI
2.84	2.64	Entry +Account Servicer Reference	<acctsvcrref></acctsvcrref>	0	Référence univoque attribuée par l'établissement financier à l'enregistrement comptable.		OUI	OUI
2.91	2.71	Entry +Bank Transaction Code	<bktxcd></bktxcd>	M	Cet élément indique le type de l'enregistrement comptable.		OUI	OUI
2.173	2.153	Entry +Charges ++TtlChrgs AndTaxAmtCcy	<ttlchrgs AndTaxAmt&gt;</ttlchrgs 	0	Total des frais de cet enregistrement comptable qui est toujours porté au débit du compte de frais à la fin du mois.		OUI	OUI
2.173	2.153	Entry +Charges ++TtlChrgsAnd TaxAmtCcy +++Currency	<ccy></ccy>	0	Monnaie du total des frais de cet enregistrement comptable qui est toujours porté au débit du compte de frais à la fin du mois.		OUI	OUI
2.178	2.158	Entry +Charges ++Record +++Type ++++Proprietary ++++Identifi- cation	<ld></ld>	0	Catégorisation des frais:  1 = Rejet  2 = Versements au guichet postal  3 = Versements sur propre compte  4 = Post-traitement BVR+  7 = Notification BVR accélérée  8 = Notification BVR accélérée avec taux d'intérêt préférentiel		OUI	OUI

Statut\* M = Mandatory (obligatoire), R = Recommended (doit être utilisé), D = Dependent (dépend des autres éléments), O = Optional (facultatif)

Manuel BVR Version avril 2015 31/46

ISO Index		Message Item	<xml tag=""></xml>	Statut*	Commentaire technique technique	ue / signification	Avec détails	Sans détails
053	054				Transaction normale	Contre-écriture / rectifications		
-	-	Entry +Charges ++Record +++Amount	<amt></amt>	0	Total des frais de la catég niveau de l'enregistremen	OUI	OUI	
-	_	Entry +Charges ++Record +++Amount ++++Currency	<ccy></ccy>	0	Monnaie du total des fra correspondante au nivea comptable.	OUI	OUI	
2.175	2.155	Entry +Charges ++Record +++Credit Debit Indicator	<cdtdbtind></cdtdbtind>	0	Indicateur qui montre si l est positif (DBIT = frais ré (CRDT = remboursement	OUI	OUI	
-	-	Entry +Charges ++Record +++Charges Included Indicator	<chrginclind></chrginclind>	0	Indicateur qui montre si duits du montant de l'éci inscription au débit en fir livre toujours l'indication toujours la valeur «false»	OUI	OUI	
2.139	2.119	Entry +Entry Details ++Batch ++Number of Transactions	<nboftxs></nboftxs>	M	Nombre de transactions ( ment comptable correspo	OUI	OUI	
2.314	2.294	Entry +Additional Entry Information	<addtntryinf></addtntryinf>	0	PostFinance livre toujours à cet endroit.	OUI	OUI	

Statut\* M = Mandatory (obligatoire), R = Recommended (doit être utilisé), D = Dependent (dépend des autres éléments), O = Optional (facultatif)

Manuel BVR Version avril 2015 32/46

### 5.3.6 camt.053/camt.054 niveau D - Transaction Details (TxDtls)

ISO In	dex	Message Item	<xml tag=""></xml>	Statut*	Commentaire tech technique	nique / signification	Avec détails	Sans détails
053	054				Transaction normale			
2.145	2.125	Transaction Details +References ++Account Servicer Reference	<acctsvcrref></acctsvcrref>	0	Identification distinc attribuée par PostFir		OUI	OUI
2.154	2.134	Transaction Details +References ++Proprietary +++Type	<tp></tp>	O	Valeurs: 002 BVR rembourse 011 BVR+ 003 BVR sur propre 013 BVR+ sur propr 021 EUR BVR 023 EUR BVR sur pr 031 EUR BVR+ 033 EUR BVR+ sur pr	OUI	NON	
2.155	2.135	Transaction Details +References ++Proprietary +++References	<ref></ref>	0	Numéro univoque d (original ou artificiel	OUI	NON	
2.156	2.136	Transaction Details +Amount Details ++Transaction Amount +++Amount	<amt></amt>	M	Montant de la trans Le montant du char D est donné dans la	OUI	OUI	
2.156	2.136	Transaction Details +Amount Details ++Transaction Amount +++Amount ++++Currency	<ccy></ccy>	M	Monnaie de la transaction La devise du champ «Currency» au niveau D est identique à la monnaie du compte.		OUI	NON
2.162	2.142	Transaction Details +Credit Debit Indicator	<cdtdbtind></cdtdbtind>	М	Toujours livré par PostFinance et identique à la valeur du niveau C.		OUI	OUI
2.163	2.143	Transaction Details +Bank Transaction Code	<bktxcd></bktxcd>	0	Cet élément indique tion.	e le type de la transac-	OUI	NON
2.173	2.153	Transaction Details +Charges ++TtlChrgsAndTaxAmt	<ttlchrgs AndTaxAmt&gt;</ttlchrgs 	0	Total des frais de cette transaction qui est toujours porté au débit du compte de frais à la fin du mois.		OUI	NON
2.173	2.153	Transaction Details +Charges ++TtlChrgsAndTaxAmt +++Currency	<ccy></ccy>	0	Monnaie du total des frais de cette transaction qui est toujours porté au débit du compte de frais à la fin du mois.		OUI	NON
2.178	2.158	Transaction Details +Charges ++Record +++Type ++++Proprietary ++++Identification	<ld></ld>	0	Catégorisation des frais:  1 = Rejet  2 = Versements au guichet postal  3 = Versements sur propre compte  4 = Post-traitement BVR+  7 = Notification BVR accélérée  8 = Notification BVR accélérée avec taux d'intérêt préférentiel		OUI	NON
-	-	Transaction Details +Charges ++Record +++Amount	<amt></amt>	0	Frais de la catégorie au niveau de la tran		OUI	NON

Statut\* M = Mandatory (obligatoire), R = Recommended (doit être utilisé), D = Dependent (dépend des autres éléments), O = Optional (facultatif)

Manuel BVR Version avril 2015 33/46

ISO In	dex	Message Item	<xml tag=""></xml>	Statut*	Commentaire tec technique	Avec détails	Sans détails	
053	054				Transaction normale	Contre- passation / rectifications		
-	_	Transaction Details +Charges ++Record +++Amount ++++Currency	<ccy></ccy>	0		de la catégorie corres- u de la transaction.	OUI	NON
2.175	2.155	Transaction Details +Charges ++Record +++Credit Debit Indicator	<cdtdbtind></cdtdbtind>	0		tre si le montant des IT = frais réguliers) ou mboursement).	OUI	NON
_	-	Transaction Details +Charges ++Record +++Charges Included Indicator	<chrginclind></chrginclind>	0	Indicateur qui mon déduits du montan (p. ex. inscription au PostFinance livre to sur les frais et donc «false» à cet endro	OUI	NON	
2.235	2.215	Transaction Details +Remittance Information ++Unstructured	<ustrd></ustrd>	0	Code de rejet 0 = pas de rejet 1 = rejet 5 = rejet en masse	OUI	NON	
2.236	2.216	Transaction Details +Remittance Information ++Structured +++Creditor Reference Information ++++Type +++++CdOrPrtry ++++++Code	<cd></cd>	0	Quand le numéro o utilisé = valeur «ISF champ <prtry> Quand la Creditor est utilisée = valeur <cd></cd></prtry>	OUI	OUI	
2.236	2.216	Transaction Details +Remittance Information ++Structured +++Creditor Reference Information ++++Type +++++CdOrPrtry ++++++Proprietary	<prtry></prtry>	0	Quand le numéro de référence BVR est utilisé = valeur «ISR Reference» dans le champ <prtry> Quand la Creditor Reference (ISO11649) est utilisée = valeur «SCOR» dans le champ <cd></cd></prtry>		OUI	OUI
2.236	2.216	Transaction Details +Remittance Information ++Structured +++Creditor Reference Information ++++Reference	<ref></ref>	0	Quand le type = «!! le numéro de référe ce champ. Quand le type = «S Reference est livrée	OUI	OUI	
2.267	2.247	Transaction Details +Related Dates ++Acceptance DateTime	<accptnc DtTm&gt;</accptnc 	0	Date de dépôt de l correspondante	'ordre pour la transaction	OUI	NON

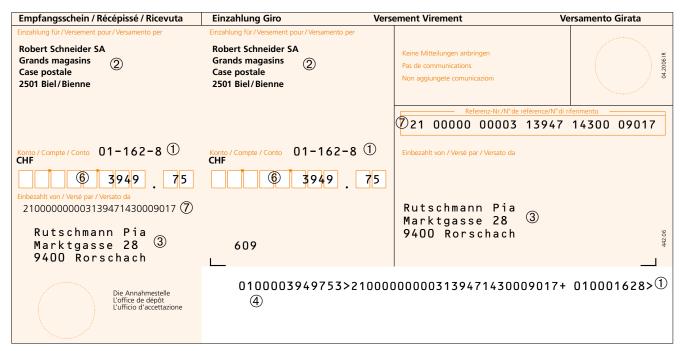
Statut\* M = Mandatory (obligatoire), R = Recommended (doit être utilisé), D = Dependent (dépend des autres éléments), O = Optional (facultatif)

Manuel **BVR** Version avril 2015 34/46

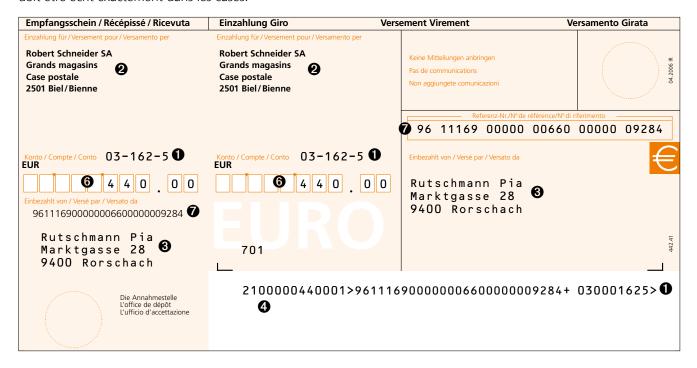
### 5.4 Exigences pour le justificatif

### 5.4.1 Libellé

En ce qui concerne le libellé des BVR en CHF et en EUR (exemples), il y a lieu d'observer les points suivants:



BVR: champs réservés aux montants encadrés ou à cases. Il n'est pas nécessaire que le montant soit placé exactement dans les cases. BVR+: champs réservés aux montants à cases uniquement. Le montant doit être écrit exactement dans les cases.



Manuel BVR Version avril 2015 35/46

### 5.4.1.1 Numéro de client pour BVR en CHF ou en EUR

### ① et **0**

### Récépissé et document de traitement

01-162-8 ou 03-162-5

VV-XXX-C VV = Code BVR - = Trait de liaison

XXX = Numéro d'ordre

(sans les zéros figurant devant)

- = Trait de liaison C = Chiffre-clé

### Ligne de codage (9 positions)

010001628>

ou

030001625>

VVXXXXXXC> VV = Code BVR XXXXXX = Numéro d'ordre

(y compris les zéros figurant devant)

C = Chiffre-clé > = Signe auxiliaire

### 5.4.1.2 Dénomination du client

#### 2 et **2**

Le payeur et les offices de poste doivent pouvoir identifier explicitement le client. La dénomination du client doit par conséquent être apposée comme suit sur les justificatifs BVR:

- avec inscription au registre du commerce: la dénomination exacte telle qu'elle figure au registre du commerce
- sans inscription au registre du commerce: nom, prénom et siège commercial ou la même dénomination que celle du compte
- les sociétés, les associations et les fondations: la dénomination précise figurant dans les statuts ou l'acte de fondation, ainsi que le siège des affaires
- pour les autorités et les administrations publiques: la dénomination officielle complète et le domicile

Le nom de la localité du domicile ou du siège des affaires doit être précédé du numéro postal d'acheminement.

Si le client ne peut pas être identifié de façon explicite, les paiements seront éventuellement refusés.

Manuel BVR Version avril 2015 36/46

### 5.4.1.3 Dénomination du débiteur

### 3 et **6**

Le débiteur doit figurer sur le document de traitement et sur le récépissé. Sur le document de traitement, il faut indiquer l'adresse postale complète (nom, rue ou case postale, numéro postal d'acheminement et localité). Les adresses doivent être imprimées en un seul bloc, c'est-à-dire sans ligne d'espacement. Il ne doit comporter aucune information supplémentaire (p. ex. numéro de facture).

Les espaces réservés à l'adresse peuvent rester vides si le débiteur n'est pas connu lors du libellé des BVR. Dans ce cas, il y aura lieu de concevoir deux formules différentes et/ou de munir les espaces réservés à l'adresse de lignes préimprimées. Pour permettre d'apporter les indications du débiteur au moyen de l'imprimante ou à la main, l'espace entre les lignes doit être de <sup>3</sup>/<sub>12</sub> pouces.

### 5.4.1.4 Zone de codage

#### (4) et (4)

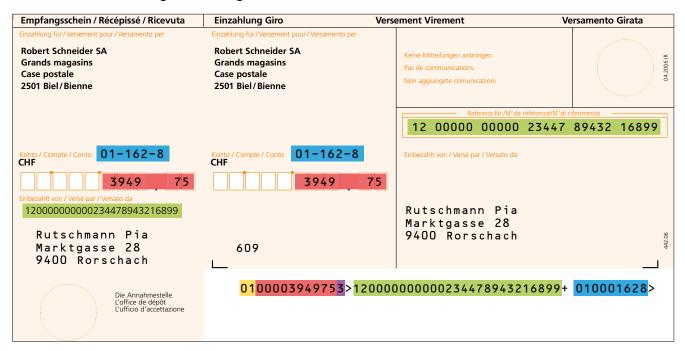
La zone de codage comprend les lignes 20 à 25 du document de traitement, elle est destinée à l'apposition de la ligne de codage.

La structure et la position correctes de la ligne de codage et du jeu de caractères OCR-B1 sont indispensables pour assurer un traitement automatisé des justificatifs. Si les justificatifs de versement ne correspondent pas aux directives de PostFinance, il peut se produire des rejets (cf. 4.5.8) et des problèmes peuvent survenir pendant le traitement.

Moyen d'aide pour le contrôle de la ligne de codage cf. 3.1.5.

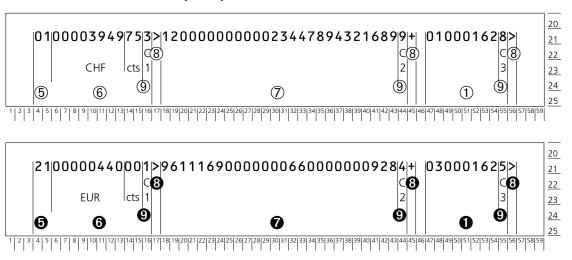
Manuel BVR Version avril 2015 37/46

### 5.4.1.5 Structure de la ligne de codage



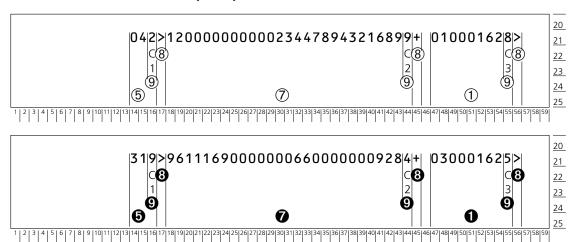
- Genre de justificatif (codé) cf. 5.4.1.5.3
- Montant
- Chiffre-clé du genre de justificatif et du montant
- Numéro de référence (+ chiffre-clé)
- Numéro d'adhérent

### 5.4.1.5.1 BVR (avec montant préimprimé)



Manuel BVR Version avril 2015 38/46

### 5.4.1.5.2 BVR+ (sans montant préimprimé)



### 5.4.1.5.3 Codes des genres de justificatifs (BC)

### ⑤ et **⑥**

01 = BVR en CHF

03 = BVR-Rbt en CHF

04 = BVR + en CHF

11 = BVR en CHF pour propre compte (chiffre 4.3.3.3)

14 = BVR + en CHF pour propre compte (chiffre 4.3.3.3)

21 = BVR en EUR

23 = BVR en EUR pour propre compte (chiffre 4.3.3.3)

31 = BVR + en EUR

33 = BVR+ en EUR pour propre compte (chiffre 4.3.3.3)

### 5.4.1.5.4 Montants

### 6 et 6

Le montant figurant dans la ligne de codage doit concorder avec ceux qui sont indiqués dans les cadres. Les montants supérieurs à CHF ou EUR 1000.— doivent être imprimés en un bloc. Des montants CHF/EUR nuls (0.00), des astérisques de blocage ou d'autres signes de remplissage ne sont pas admis dans le cadre réservé au montant (exception chiffre 4.3.3.4 «BVR non destinés à des paiements»).

Les montants en CHF doivent être arrondis à 00 ou 05 centimes (norme suisse). L'EUR peut être saisi avec les différents montants en cents, par exemple 02. Le montant maximal en CHF est de 99'999'999.95, en EUR de 99'999'999.99 et ne doit pas être dépassé.

### 5.4.1.5.5 Numéro de référence et cadre de référence

### ⑦ et **⑦**

Le numéro de référence est numérique et comprend au maximum 27 positions (incl. chiffre-clé). Les numéros de références avec 16 positions sont toujours admis (seulement pour BVR en CHF). Noter ce qui suit:

- Ligne de codage: les positions inutilisées doivent toujours être remplies par des zéros placés à gauche.
- Cadre de référence du document de traitement: le numéro de référence doit être justifié à droite, en blocs de 5 positions, plus, si nécessaire, un bloc avec les positions restantes. Les zéros sur la gauche doivent être supprimés. Le cadre de référence est obligatoire.
- Récépissé: groupage libre (les chiffres peuvent être imprimés en continu), les zéros sur la gauche doivent être supprimés.

Manuel BVR Version avril 2015 39/46

### 5.4.1.5.6 Signes auxiliaires

#### 8 et **8**

Les signes auxiliaires > et + sont utilisés.

### 5.4.1.5.7 Chiffres-clés (C1, C2, C3)

#### 9 et **9**

La présence d'éléments perturbateurs, tels que souillures, empreintes de timbre, caractères imprimés modifiés à la main, peuvent entraîner des erreurs de lecture des documents. Les caractères incomplets ou illisibles entraînent un rejet ou des erreurs de lecture des documents. Pour éviter ces erreurs, les lignes de codage sont complétées avec des chiffres-clés. La méthode utilisée pour le calcul du chiffre-clé est le modulo 10, récursif (son déroulement est expliqué dans le manuel «Description des enregistrements Prestations électroniques»; le document peut être téléchargé sous le lien **www.postfinance.ch/bvr**).

### 5.4.1.5.8 Jeu de caractères OCR-B1

Pour la ligne de codage, il faut utiliser le jeu de caractères de l'écriture OCR-B (y compris les deux signes auxiliaires + >), grandeur 1, avec 10 caractères par pouce. Pour la forme des caractères et leur grandeur nominale sont applicables les dispositions de la norme «DIN 66009» édition 1977.

### 5.4.1.5.9 Imprimante

Pour l'apposition de la ligne de codage, seules sont admises les imprimantes permettant l'impression de l'écriture OCR-B.

### 5.4.2 Exigences pour l'expédition

Dans ce chapitre sont consignées les exigences concernant l'expédition. Les thèmes comme la séparation, le pliage, etc. seront expliqués.

### 5.4.2.1 Séparation des documents

Les formulaires imprimés en continu peuvent être coupés et détachés manuellement ou à la machine. Les repères de coupe doivent être respectés, car des documents mal coupés peuvent provoquer des rejets.

### 5.4.2.2 Documents avec pli

Sur les BVR pourvus d'un pli, la perforation et le pli doivent parfaitement coïncider.

### 5.4.2.3 Perforations de guidage

Les bandes portant les perforations de guidage doivent être détachées des BVR avant l'expédition.

### 5.4.2.4 BVR réunis au moyen d'agrafes (carnets de BVR)

Les BVR peuvent être remis aux débiteurs attachés ensemble au moyen d'agrafes. Les carnets doivent être confectionnés de façon à ce que la fixation se trouve en dehors de la partie du récépissé réservée à la Poste. Pour que le document de traitement et le récépissé puissent être détachés du carnet et présentés isolément au guichet, il est recommandé d'apporter un filet de perforation tout près de la fixation du carnet. Le document de traitement ne doit être attaché au récépissé que par son bord supérieur ou son bord gauche et pouvoir en être séparé au moyen d'un filet de perforation longitudinal ou transversal.

Manuel BVR Version avril 2015 40/46

### 5.5 Exemples et modèles

### 5.5.1 Configuration des justificatifs

Le traitement automatisé des BVR requiert des exigences techniques particulières en matière de qualité des justificatifs. Il existe des prescriptions à observer impérativement pour la configuration, la réalisation et la remise des BVR. Ces dispositions sont fournies sous forme de spécifications techniques et de modèles pour les mesures et la présentation.

### 5.5.1.1 Impression au verso

Le verso du document de traitement peut être imprimé sur les lignes d'impression 1 à 17. Le verso du récépissé peut en revanche être entièrement imprimé. Des communications du payeur pour le client ne sont pas admises sur le document de traitement.

#### 5.5.1.2 Formule annexe

Le BVR peut être complété par un formulaire annexe placé à gauche ou au-dessus. Les possibilités de présentation se trouvent aux chiffres 5.5.2.1 et 5.5.2.2. Sur demande, il est admis de placer une annexe à droite ou au-dessous du BVR.

### 5.5.1.3 Formulaires avec copies

Les formulaires avec copies sont admis. Le document de traitement (original) ne doit toutefois comporter aucune couche chimique. En vue de garantir une bonne qualité d'impression des caractères OCR sur le document de traitement, il est cependant recommandé d'utiliser pour les copies, un papier traité chimiquement. Les copies ne devront pas être imprimées en orange ou en rouge.

### 5.5.1.4 Papier

Pour la confection des formulaires BVR, il faut utiliser exclusivement du papier OCR DIN 6723 de 90 g/m<sup>2</sup>.

### 5.5.1.5 Impression

Les imprimeries qui confectionnent les formules connaissent les spécifications d'ordre technique, ainsi que les exigences détaillées quant à la présentation, et aident le client à la mise au point de la formule.

### 5.5.1.6 Bon à tirer

L'imprimerie demande à PostFinance, Input Prestations électroniques, le bon à tirer pour les formules BVR qui sont imprimées pour la première fois, ainsi que pour la réimpression de formules dont le texte ou la présentation ont été modifiés. L'impression des formules ne peut débuter qu'après l'obtention du bon à tirer.

Les documents «bon à tirer» peuvent être également transmis via e-mail sous forme de fichier PDF à l'adresse suivante: **postfinance@postfinance.ch** (format A4 1:1, recto-verso).

Manuel BVR Version avril 2015 41/46

### 5.5.2 Exemples

### 5.5.2.1 Possibilités de présentation format horizontal (échelle 1:4)

Bulletin de versement avec numéro de référence

	1	
i		
i		<del>  </del>   i
·		
	1	
		<u> </u>
1		
!		
1		
!		<u> </u>
	1	
		<del></del>
		[ <del></del>

Manuel **BVR** Version avril 2015 42/46

### 5.5.2.2 Possibilités de présentation format vertical (échelle 1:4)

Bulletin de versement avec numéro de réfé	rence
	1   <del></del>
<del></del>	
	-
	_
	-
	-
-	-
	-
	<u> </u>
	·-    <del></del>
· ·	

Manuel **BVR** Version avril 2015 43/46

### 5.5.2.3 Liste d'inscription au crédit BVR avec enregistrement type 3 (vertical)

Cette variante de livraison n'existe plus avec la nouvelle offre ISO 20022.



### Type de livraison 3

Votre personne de contact: Marianne Muster Téléphone +41 58 229 00 99 Télécopie +41 58 229 99 00 PostFinance SA Operations Center 6007 Lucerne

Robert Schneider SA Biel/Bienne Robert Schneider SA Grands magasins Case postale 2501 Biel/Bienne

Date: 05.01.2006 Page 1/1

Liste d'inscription au crédit BVR

Numéro BVR: 01-162-8 Numéro de livraison: 300050043

Date	Numéro de référence	Date du versement	Clé ID	Référence d'émission	Prix	Montant en CHF
04.01.06 05.01.06 03.01.06 04.01.06 06.01.06	00 00000 00000 00000 00000 0125 2 00 00000 00000 00000 00000 0351 0 *00 00000 00000 00000 00000 0475 9 00 00000 00000 00000 00000 0491 6 00 00000 00000 00000 00000 0513 5	30.12.05 03.01.06 14.12.05 30.12.05 04.01.06	00-0020122 00-0660035 00-0010136 00-0000002 00-0030042	7246 0200 0014 3000 7259 0200 0018 0400 7028 0200	0.90 0.90 0.60- 0.00 1.45	78.00 66.00 22.00- 59.80 132.00
Total					2.65	313.80
5 transactio	ns	Prix pour trai	BVR+	0.12		

Manuel **BVR** Version avril 2015 44/46

<sup>\*</sup> Ecriture de rectification/contre-écriture

Type de livraison 4

# Liste d'inscription au crédit BVR

Votre personne de contact: Marianne Muster Téléphone +41 58 229 90 00 Télécopie +41 58 229 99 00

	Prix en CHF	0.94	00.00	0.04	0.64-	0.00
:-5 Robert Schneider SA 2503 Biel/Bienne	Référence de l'institut financier	00020 05123 07246 02000 20012 20000 00012	00020 05123 00018 04000 00003 90025 63212	00020 05123 00014 30006 20012 01000 00012	00020 06010 10271 30099 30000 00100 00012	00020 05122 90040 04437 63000 10000 70412
03-162-5	Référen	00020	00000	00000	00020	00050
Numéro BVR:	Date du versement	30.12.2005	30.12.2005	03.01.2006	14.12.2005	30.12.2005
05.01.2006	Numéro de référence	00 00000 00000 00000 0125 2	00 00000 00000 00000 0301 7	00 00000 00000 00000 0311 6	* 00 00000 00000 00000 0415 0	00 00000 00000 00000 00000 0458 2
Date: Numéro de livraison:	Date	04.01.2006	04.01.2006	05.01.2006	04.01.2006	03.01.2006

78.00 38.00 22.00 26.40-33.00

144.60

0.34

Montant en EUR

Page 1/1

Total

45/46 Manuel **BVR** Version avril 2015

<sup>\*</sup> Ecriture de rectification/contre-écriture

### 5.5.2.5 Décompte des rejets BVR

## PostFinance \$\(^2\)

PostFinance SA Vous êtes conseillé par Anna Brügger et team Téléphone +41 58 922 24 50 Fax +41 58 922 24 51 www.postfinance.ch

**P.P.** 502301221 CH-4808 Zofingen

A-PRIORITY

Robert Schneider SA Grands Magasins Biel/Bienne Robert Schneider SA Grands Magasins Case postale 2501 Biel/Bienne



### Décompte des rejets BVR

Page: 1 / 1 Date: 06.12.2012

Numéro BVR: 01-162-8 Numéro de livraison: 123456789

Date de traitement	Nombre de titres	Nombre de rejets	Rejets en %
20.08.2012	2	1	
22.08.2012	14	9	
24.08.2012	2	1	
31.08.2012	1	0	
Total	19	11	57.89%

Prix comptabilisé pour les 11 rejets CHF 7.70

Le paiement est généralement débité à la fin du mois.

Augmentez la qualité de vos titres en utilisant gratuitement notre test de titres. Vous trouverez de plus amples informations en consultant le manuel correspondant sur www.postfinance.ch/manuels ou en vous adressant directement à votre conseiller à la clientèle.

Avec nos meilleures salutations

PostFinance SA

Manuel **BVR** Version avril 2015 46/46